



PRÉFECTURE DES LANDES

Mont-de-Marsan, 23 DEC. 2008

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION  
GENERALE ET DE L'ADMINISTRATION  
2<sup>ème</sup> Bureau  
Dossier suivi par M.JARDIN  
☎ 05-58-06-58-98

Monsieur,

Par décision en date du 19 novembre dernier, le Tribunal Administratif de Pau vous a désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter un laminoir à chaud sur le territoire de la commune de Tarnos, présentée par la société « LAMINOIRS DES LANDES ».

Cette enquête doit se dérouler du 22 décembre 2008 au 23 janvier 2009 inclus.

Je viens de recevoir dans mes services une demande de prolongation de l'enquête publique émanant d' « Horizon libre » dont je vous adresse ci-joint copie.

Conformément aux dispositions des articles L 123-7 et R 123-21 du code de l'environnement, il vous appartient de proposer, si vous le jugez utile, une telle prolongation.

Je tiens à vous informer, d'ores et déjà, que je ne formule aucune opposition à la requête ci-dessus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Pierre BUIS  
Rue Harausta  
20 Lotissement des Chênes  
64200 BIARRITZ

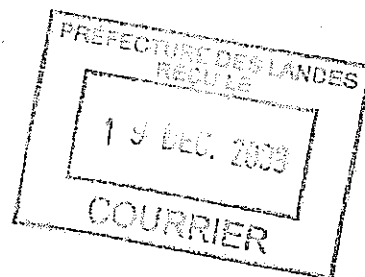
Le Préfet,

Etienne GUYOT

DAQA

Liste indépendante des partis politiques à Tarnos

Horizon Libre ✓



Monsieur le Préfet des Landes

Tarnos le 08 décembre 2008

Objet : Enquête publique  
Laminoir Beltrame Tarnos

Monsieur le Préfet,

Nous avons appris que l'enquête publique concernant la future implantation du Laminoir BELTRAME à Tarnos se déroulera du 22 décembre 2008 au 23 janvier 2009.

Nous vous faisons remarquer que cette enquête publique se situe au moment des fêtes de fin d'année. Période fort peu propice, dans l'esprit des populations, pour s'intéresser à ce type de problème.

C'est pourquoi, par la présente, nous vous demandons de proroger de deux semaines la durée de cette enquête publique.

Dans l'espoir d'une réponse affirmative et dans l'attente, veuillez croire, Monsieur le préfet, à l'expression de nos respectueuses salutations.

**Les conseillers du Groupe HORIZON LIBRE**

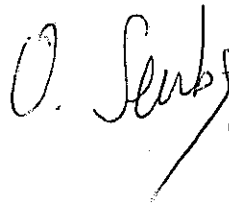
**G. CLAVERIE**



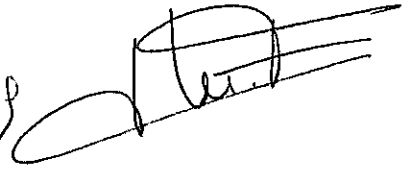
**M. CAZAUX**



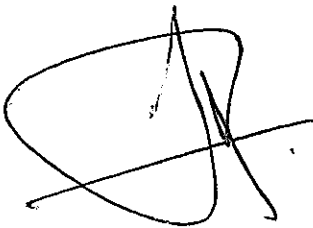
**O. SEUBE**



**MF. FOLGADO**



**JC. PAYEN**



**Copie : Monsieur le Maire de Tarnos**

**Monsieur Pierre BUIS**  
Rue de Harausta  
20 Lotissement « les Chênes »  
64 200 BIARRITZ

Biarritz, le 24.12.2008

Tel : 05.59.23.59.10  
e.mail : [pierre.buis2@orange.fr](mailto:pierre.buis2@orange.fr)

**Monsieur le PREFET des Landes**

Direction de l'Administration  
Générale et de l'Administration  
2<sup>ème</sup> bureau  
A l'attention de M. JARDIN

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier du 23.12.2008 par lequel vous me transmettez une demande de prolongation de l'enquête publique – déjà ouverte – présentée par la liste indépendante des partis politiques « HORIZON LIBRE , 8 Impasse des Landes à TARNOS » et portant sur la demande d'autorisation de l'implantation d'un laminoir sur la commune de TARNOS.

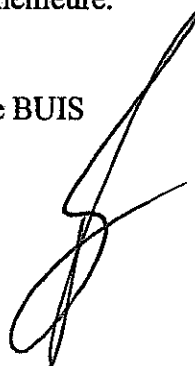
Pour la meilleure information possible, bien évidemment je ne m'oppose pas à cette prolongation et vous suggère – si rien ne s'y oppose, les permanences supplémentaires suivantes :

**Le 26.01.2009 de 14 h à 17 h**  
**Le 30.01.2009 de 09 h à 12 h**  
**Le 02.02.2009 de 14 h à 17 h**  
**Le 06.02.2009 de 09 h à 12 h**  
**Le 09.02.2009 de 14 h à 17 h et clôture.**

La densification des permanences permettra d'accueillir si besoin, le maximum de public intéressé par ce projet dont les premiers éléments donnent à penser qu'il générera interrogations, passions et oppositions fortes.

Vous laissant le soin des formalités liées à la publicité de cette prolongation, restant votre obligé, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma considération la meilleure.

Pierre BUIS





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES LANDES

Mont-de-Marsan, le 07 JAN. 2009

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION  
GENERALE ET DE LA REGLEMENTATION  
Bureau de l'Environnement**

☎ : 05.58.06 58 98  
Fax : 05 58 06 72 27  
Dossier suivi par  
M JARDIN

Monsieur,

Comme suite à votre correspondance du 24 décembre dernier, j'ai l'honneur de vous confirmer la prolongation de l'enquête publique relative à la demande présentée par la société LAMINOIRS DES LANDES en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un laminoir à chaud sur le territoire de la commune de TARNOS.

A cet effet, vous trouverez ci-joint copie de l'avis au public qui sera inséré dans deux journaux locaux et affiché dans les mairies.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général

Vincent ROBERTI

Monsieur Pierre BUIS  
Rue de Harausta  
20 Lotissement « Les Chênes »  
64200 BIARRITZ

PRÉFECTURE DES LANDES

## AVIS AU PUBLIC

### PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête est ouverte jusqu'au 23 janvier 2009 sur les avantages et les inconvénients résultant de la demande d'autorisation présentée par la société LAMINOIRS DES LANDES en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un laminoir à chaud sur le territoire de la commune de TARNOS.

Par décision en date du 24 décembre 2008 du commissaire enquêteur, la durée de cette enquête est prolongée de quinze jours, à savoir jusqu'au lundi 9 février 2009 inclus.

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences supplémentaires en mairie de TARNOS aux lieux et jours suivants :

- Lundi 26 janvier de 14H à 17H
- Vendredi 30 janvier de 9H à 12H
- Lundi 2 février de 14H à 17H
- Vendredi 6 février de 9H à 12H
- Lundi 9 février de 14H à 17H

afin de recueillir les observations des intéressés favorables ou contraires au projet d'exploitation de cette installation.

Les intéressés pourront formuler leurs observations sur un registre ouvert à cet effet.